



FICHE MÉMO

Registre Unique de Sécurité

Le Registre Unique de Sécurité (RUS) est un document qui **rassemble toutes les informations relatives à la sécurité et à la santé au travail**. Il regroupe les résultats des contrôles, vérifications et inspections réalisés pour garantir la sécurité des équipements et des installations.

Le RUS doit comporter plusieurs éléments essentiels :

- **Les attestations, consignes, résultats et rapports relatifs aux vérifications et contrôles** mis à la charge de l'employeur au titre de la santé et de la sécurité au travail.
- **Les observations et mises en demeure** notifiées par l'inspection du travail en matière de santé et de sécurité, de médecine du travail et de prévention des risques

Le registre doit être **mis à jour régulièrement, à chaque fois qu'un contrôle, une vérification, ou une inspection est réalisée**. Il est également nécessaire d'y consigner toutes les actions correctives ou préventives mises en place à la suite des contrôles.

La mise à jour et la gestion du Registre Unique de Sécurité sont sous **la responsabilité de l'employeur ou du responsable sécurité**. Ce document doit être tenu à disposition de l'inspection du travail, des représentants du personnel et des services de santé au travail.

Le Registre Unique de Sécurité est **un outil indispensable pour assurer la conformité aux exigences légales en matière de sécurité et santé au travail**. Il permet de **centraliser toutes les informations** relatives aux vérifications et aux contrôles.



Retrouvez-nous également sur l'ensemble de nos réseaux et suivez notre actualité!